



Fiche UE du département Biologie-Ecologie

L1 L2 L3 M1 M2

Intitulé : Méthodes de terrain en Ecologie - HAV628B

Responsable(s) : Vincent Girard, Christophe Petit, Thibaud Decaens

Coordonnées du/des responsable(s) (tel/mail) :

vincent.girard@umontpellier.fr

christophe.petit@umontpellier.fr

thibaud.decaens@umontpellier.fr

Nombre ECTS : 4

Effectif min : 15

Effectif max : 40

Nombre d'heures

CM :

TP :

TD : 12

Terrain : 15

SPS :

Noms des intervenants pressentis :

Description de l'UE (max 10 lignes) :

L'UE correspondra en une mise en situation à laquelle les étudiants devront répondre. L'équipe pédagogique de l'UE représentera les directions de bureaux d'études qui sont chargés de réaliser des études d'impacts à la suite d'un projet d'aménagement.

Les étudiants joueront les rôles des experts des bureaux d'étude et devront mener à bien des analyses sur la zone du projet. Ils devront fournir un rapport de leur étude d'impact dans lequel ils auront identifié les enjeux écologiques qu'ils auront classés selon leur importance. Ils devront aussi venir présenter leur études à l'oral.

L'UE s'articulera autour de 6 séances de TD de 2h en début du semestre au cours desquelles les points suivants seront abordés :

TD1 : Présentation de l'UE, présentation de ce qu'est une étude d'impact et des attendus d'une telle étude (*cette partie sera effectuée par un ou une professionnelle dont le métier est justement de vérifier les études d'impact*), présentation des statuts des zones étudiés : ZNIEFF, Natura 2000.

TD2 à 6 : Présentation des méthodes d'analyse pour différents groupes d'organismes (végétaux, arthropodes, herpétofaunes, avifaune et chiroptères, faune du sol...).



Pour la reste de l'UE, les étudiants devront proposer des protocoles d'études permettant d'estimer les impacts que pourrait avoir le projet envisagé. Les protocoles mis en place devront permettre d'évaluer au plus près les impacts et les études devront budgétiser leurs interventions. Ils disposeront ensuite de séances sur le terrain pour mettre en place leur protocole, récupérer des données pour ensuite les analyser. L'équipe pédagogique tutorera les groupes afin de les aiguiller dans leur travail. Ils rédigeront un mémoire à partir d'un cahier des charges qui aura été fourni par l'équipe pédagogique. Ce livrable devra être appuyé par des données de terrain et des données issues de la bibliographie. Ils viendront défendre leur dossier devant l'équipe pédagogique lors d'un oral.

Plusieurs zones d'étude pour réaliser le travail ont été ciblées dans Montpellier : Campus du Triolet, Fleuve Mosson, Parc de la Vallet, Centre de Montpellier, Parc Méric, Rives du Lez, Garrigues de la Lauze...

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences):

- Base en écologie de terrain
- Base en stratégie d'échantillonnage
- Technique de terrain
- Méthode d'analyse
- Rédaction et synthèse
- Gestion du temps, prise d'initiative, travail en groupe

Prérequis (compétences et/ou UE) :

- Bases en écologie vues tout au long de la licence
- Bases en statistique vues tout au long de la licence
- Anglais



UNIVERSITÉ
DE MONTPELLIER



Modalité des contrôles de connaissances :

Epreuve	Coefficient	Nb heures	Nb sessions	Organisation (FDS ou resp)
Ecrit				
Contrôle Continu	100 %		1	Resp
TP				
Oral				

Informations additionnelles :

Cadre réservé à l'administration :

Code UE : HAV628B